APCLD
ASSOCIATION AU SERVICE DES PERSONNES MALADES ET HANDICAPÉES DE LA POSTE ET D'ORANGE

Association loi du 1er juillet 1901

45-47, avenue Laplace
94117 ARCUEIL CEDEX

SIREN : 318 122 777
APE : 9499Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Cabinet Jégard Paris
5 rue du Havre
75008 Paris
Tél. +33 1 45 31 53 37
contact@jegardcreatis.com

SAS au capital de 148 898 €
APE 6920Z - TVA FR 50 489 746 255
RCS Paris - Siret 489 746 255 00020
www.jegardcreatis.com

Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France
Membre de la compagnie des commissaires aux comptes de Paris

APCLD
ASSOCIATION AU SERVICE DES PERSONNES MALADES ET HANDICAPÉES DE LA POSTE ET D'ORANGE

Association loi du 1er juillet 1901

45-47, avenue Laplace
94117 ARCUEIL CEDEX

SIREN : 318 122 777
APE : 9499Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Aux membres de l'Association,

Jégard Créatis

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association APCLD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association APCLD à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 821-53 et R 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 6 mai 2025

Le Commissaire aux Comptes
CABINET JEGARD PARIS
Représenté par,

Signé numériquement par Nitro Software Belgium NV - Nitro Sign Premium pour le compte de Patrick LAGUEYRIE (p.lagueyrie@jegardcreatis.com)
Date : 06/05/2025 11:10:18
Signé avec le mot de passe à usage unique envoyé par email : 695425

Patrick LAGUEYRIE
Associé

Bilan actif

	31/12/2024 (12 mois)			31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, Logiciels, droits et valeurs similaires	79 067	- 79 067				
Autres immobilisations incorporelles	567 431	- 376 318	191 113	207 415	- 16 302	- 8
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations Incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Terrains	87 658		87 658	87 658		
Constructions	2 232 757	-1 120 007	1 112 750	1 181 497	- 68 747	- 6
Installations techniques, matériels et outillages Industriels	5 039	- 5 039				
Autres immobilisations corporelles	685 228	- 526 525	158 703	184 832	- 26 129	- 14
Immobilisations corporelles en cours	13 084		13 084	13 084		
Avances et acomptes sur immobilisations Corporelles						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être Cédés						
Immobilisations nancières						
Participations et Créances rattachées	24 392	- 24 392				
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	9 451		9 451	10 382	- 931	- 9
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	3 704 107	-2 131 348	1 572 759	1 684 868	- 112 109	- 7
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
Bénéficiaires et comptes rattachés						
Créances reçues par legs ou donations				28 267	- 28 267	- 100
Autres	4 933		4 933	6 237	- 1 303	- 21
Valeurs mobilières de placement						
Valeurs mobilières de placement	2 499 500		2 499 500	1 993 500	506 000	25
Instruments de trésorerie						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités						
Disponibilités	947 642		947 642	1 532 031	- 584 389	- 38
Charges constatées d'avance						
Charges constatées d'avance	27 695		27 695	46 362	- 18 667	- 40
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	3 479 770		3 479 770	3 606 397	- 126 627	- 4
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	7 183 877	-2 131 348	5 052 529	5 291 265	- 238 736	- 5

Bilan passif

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires	5 000 000	5 000 000		
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Écarts de réévaluation				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	119 132	170 444	- 51 312	- 30
Autres				
Report à nouveau				
Report à nouveau	- 162 411	267 776	- 430 187	- 161
Excédent ou déficit de l'exercice				
Excédent ou déficit de l'exercice	- 136 348	- 481 499	345 150	- 72
Situation nette (sous total)	4 820 373	4 956 721	- 136 348	- 3
Fonds propres consomptibles				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total Fonds Propres (I)	4 820 373	4 956 721	- 136 348	- 3
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations		28 267	- 28 267	- 100
Fonds dédiés	8 794	27 753	- 18 958	- 68
Total Fonds Reportés et Dédiés (II)	8 794	56 020	- 47 226	- 84
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	16 704	16 520	184	1
Total Provisions (III)	16 704	16 520	184	1
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes nancières diverses				
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	52 245	112 556	- 60 311	- 54
Dettes des legs ou donations				
Dettes sociales et sociales	147 052	143 840	3 212	2
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	7 339	5 500	1 839	33
Produits constatés d'avance	22	108	- 86	- 80
TOTAL DETTES (IV)	206 658	262 004	- 55 346	- 21
Ecarts de conversion Passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	5 052 529	5 291 265	- 238 736	- 5

Compte de résultat

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	16 474	16 985	- 511	- 3
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	8 036	5 121	2 916	57
Dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	4 693	4 144	549	13
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	33 776	34 605	916	1 155
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie	28 267		28 267	
Contribution financières	1 051 568	1 023 138	28 430	3
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 604	111 022	- 107 418	- 97
Utilisations des fonds dédiés	18 958	11 889	7 069	59
Autres produits	49 790	37 668	10 357	14
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 215 167	1 244 592	- 29 425	- 2
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (1) (2)	621 088	694 336	- 73 249	- 11
Aides nancières	63 853	76 863	- 13 010	- 17
Impôts, taxes et versements assimilés	67 097	70 296	- 3 200	- 5
Salaires et traitements	515 070	597 346	- 82 275	- 14
Charges sociales	185 938	190 319	- 4 380	- 2
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	116 322	142 009	- 25 687	- 18
Dotations aux provisions	184		184	
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	1 887	- 347	2 234	- 643
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 571 439	1 770 822	- 199 383	- 11
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 356 272	- 526 229	169 958	- 32
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	230 334	57 097	173 238	303
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	230 334	57 097	173 238	303
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)				
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	230 334	57 097	173 238	303
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	- 125 937	- 469 133	343 195	- 73
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	13 000		13 000	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	13 000		13 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	13 000		13 000	
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	23 411	12 366	11 045	89
Total des produits (I + III + V)	1 458 502	1 301 689	156 813	12
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 594 850	1 783 188	- 188 338	- 11
EXCEDENT				
DEFICIT	- 136 348	- 481 499	345 150	- 72
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature		315 894		
Bénévolat	239 257	472 987		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	239 257	788 881		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens		64 226		
Prestations en nature		251 668		
Personnel bénévole	239 257	472 987		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	239 257	788 881		

Annexe

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 5 052 529 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 136 348 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre :

L'association a pour but de venir en aide à tous ses membres, définis à l'article 7 des statuts, ainsi qu'aux personnels, en activité ou à la retraite, désignés ci-après :

- Personnel des structures ministérielles de tutelle

- Personnel des entités composant les groupes La Poste et Orange ayant conclu avec l'Association une convention de partenariat

- Personnel des Groupements d'Intérêt Public ou Economique rattachés

- Personnel des associations sous tutelle des groupes La Poste et Orange

Lorsqu'ils sont atteints ou ont été atteints d'une affection grave et de longue durée ouvrant droit à tout type de congé justifié par la maladie ou le handicap, ou dont la santé est gravement perturbée par l'usage de produits entraînant une dépendance.

Faits caractéristiques

- Baisse des activités d'aide individuelle, du nombre de bénévoles et du nombre de permanents qui se traduit par une diminution globale des coûts de fonctionnement (carburant, téléphonie, déplacements, restauration...)
- Mise en place de l'outil SIRH et de LUCCA note de frais et location du serveur externe en année pleine
- Perte des avantages en nature de La Poste : Réintégration des AMDIS au 31/12/2023 : redéploiement des activités sur les salariés en poste du fait du non-remplacement systématique
- Restitution des locaux mis à disposition par La Poste et location de bureaux sur les régions qui sont dotées de coordonnatrices d'où l'augmentation du poste de locations immobilières

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC 2014-03, complété des dispositions des règlements n°2018-06 de l'ANC relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :
- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.
-

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes :

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus Élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes :

* Constructions : 10 à 50 ans
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de participations AZUREVA sont dépréciés à 100% depuis le 31 décembre 2015.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quanti ables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Engagement de retraite

L'association a décidé de provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite en fonction des salariés présents au 31 décembre 2024 pour un montant de 16 704 €

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Tableau des immobilisations

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant n d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'établissement							
Frais de recherche et de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	79 067					79 067	
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles	567 431					567 431	
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
Sous-total	646 498					646 498	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains	87 658					87 658	
Constructions sur sol propre	2 047 289					2 047 289	
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	185 468					185 468	
Installations techniques matériels et outillages industriels	5 039					5 039	
Autres imm. Corp. Installations générales agencements divers	302 393		5 143			307 536	
Autres imm. Corp. Matériel de transport	199 959				54 204	145 751	
Autres imm. Corp. Matériel de bureau et Matériel informatique	212 164					212 164	
Autres imm. Corp. Mobilier	19 776					19 776	
Autres imm. Corp. Divers							
Immobilisations corporelles en cours	13 084					13 084	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles							
Sous-total	3 072 831		5 143		54 204	3 023 766	
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	24 392					24 392	
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations nancières	10 382		843		1 774	9 451	
Sous-total	34 773		843		1 774	33 843	
Total	3 754 102		5 986		55 978	3 704 110	

Amortissements des immobilisations

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant n d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	79 067			79 067
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	360 016	16 302		376 318
Sous-total	439 083	16 302		455 385
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	866 652	67 887		934 539
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	184 608	860		185 468
Installations techniques matériels et outillages industriels	5 039			5 039
Autres imm. Corp. Installations générales agencements divers	130 858	22 992		153 851
Autres imm. Corp. Matériel de transport	196 345	3 614	54 208	145 751
Autres imm. Corp. Matériel de bureau et Matériel informatique	202 480	4 666		207 147
Autres imm. Corp. Mobilier	19 776	0		19 776
Autres imm. Corp. Divers				
Sous-total	1 605 759	100 019	54 208	1 651 571
Total	2 044 842	116 321	54 208	2 106 956

État des créances

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	9 451	9 451	
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations nancières	9 451	9 451	
ACTIF CIRCULANT	32 628	32 628	
Créances bénéficiaires et comptes rattachés			
Clients douteux ou litigieux			
Créances reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	15	15	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État et autres collectivités publiques	492	492	
Impôts sur les bénéfices			
TVA			
Autres impôts et taxes versements	492	492	
Divers			
Confédérations, fédérations, unions et entités a liés débiteurs			
Débiteurs divers	4 426	4 426	
Charges constatées d'avance	27 695	27 695	
Total	42 079	42 079	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice : -
(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice : -

Produits à recevoir

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Bénéficiaires				
Produits à recevoir - Divers	37 288	2 776	34 512	1 243
Total	37 288	2 776	34 512	1 243

Provisions pour dépréciations

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise	Montant n d'exercice
Dépréciations des immobilisations incorporelles				
Dépréciations des immobilisations corporelles				
Dépréciations sur actifs reçus par legs ou donations				
Dépréciation sur titres mis en équivalence				
Dépréciation sur titres de participation	24 392	0		24 392
Dépréciations des autres immobilisations nancières				
Dépréciations des stocks				
Dépréciations des créances usagers				
Dépréciations des valeurs mobilières de placements				
Autres provisions pour dépréciation				
Total	24 392	0		24 392

Tableau de variation des fonds propres

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	5 000 000				5 000 000
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	170 444	51 312			119 132
Report à nouveau	267 776	-430 187			- 162 411
Excédent ou déficit de l'exercice	- 481 499	481 499		136 348	- 136 348
Situation nette (sous total)	4 956 721			136 348	4 820 373
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total	4 956 721			136 348	4 820 373

Fonds reportés

	Montant début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant n d'exercice
Fonds reportés liés aux legs ou donations	28 267		28 267	
Fonds reportés liés aux donations temporaires d'usufruit				
Total	28 267		28 267	

Fonds dédiés

			Utilisations			A la clôture de l'exercice	
	À L'ouverture de l'exercice	Reports	Montant global	Dont remboursements	Transferts	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Fondations abritées							
Fondations abritées							
Subvention D'exploitation							
Subvention D'exploitation							
Contributions nancières d'autres organismes							
Contributions nancières D'autres organismes	27 753		18 958			8 794	
Ressources liées à la générosité du public							
Legs et donations							
Dons							
Mécénats							
Autres							
Total	27 753		18 958			8 794	

La partie des ressources (dons, subventions, etc.) dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportées en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini.

Provisions pour charges

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant n d'exercice
Charges sur legs ou donations					
Pour pensions et obligations similaires	16 520	184			16 704
Pour restructuration					
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations (entreprises concessionnaires)					
Pour gros entretiens ou grandes visites					
Autres provisions pour charges					
Total	16 520	184			16 704

Ventilation des dotations et reprises

	Exercice N	Exercice N-1
Exploitation		
Dotations d'exploitation	184	
Reprises d'exploitation		105 380
Total Exploitation	- 184	105 380
Financier		
Dotations nancières		
Reprises nancières		
Total Financier		
Exceptionnel		
Dotations exceptionnelles		
Reprises exceptionnelles		
Total Exceptionnel		
Total des dotations et reprises	- 184	105 380

État des dettes

	Montant Brut	Échéance à 1 an	Échéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles (1) (2)				
Autres emprunts obligataires (1) (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)				
- Dont à 1 an au maximum à l'origine				
- Dont à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes nancières divers (1) (2) (3)				
AUTRES DETTES	206 658	206 658		
Fournisseurs et comptes rattachés	52 245	52 245		
Dettes sur legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	45 436	45 436		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 202	48 202		
État et autres collectivités publiques	53 414	53 414		
Impot sur les sociétés	23 411	23 411		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	30 003	30 003		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédérations, fédérations, unions et entités a liés créditeurs (3)				
Autres dettes	7 339	7 339		
Produits constatés d'avance	22	22		
Total	206 658	206 658		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice : -
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice : -
(3) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique : -

Notes relatives aux postes du bilan

Charges à payer

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Fournisseurs - Factures non parvenus	29 467	42 447	- 12 981	- 31
Charges à payer - Divers	82 127	79 020	3 107	4
Total	111 593	121 467	- 9 874	- 8

Texte libre

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Solde comptable 486	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	27 695	27 695		
Total	27 695	27 695		

Produits constatés d'avance

	Solde comptable 487	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Produits constatés d'avance	22	22		
Total	22	22		

Notes relatives au compte de résultat

Concours publics et subventions par nature et par catégories d'autorités administratives

Subventions et Concours Publics

	Union Européenne	Etat	Collectivités Territoriales	Caisse d'allocations familiales	Autres	Total
Concours publics						
Subvention d'exploitation		4 693				4 693
Subvention d'investissement						
Total		4 693				4 693

Notes relatives au compte de résultat

Legs, donations et assurances vie

	Montant brut
PRODUITS	28 267
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits "legs ou donations"	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actif reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	28 267
CHARGES	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actif reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
Total	28 267

Texte libre

Notes relatives au compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes s'élèvent à 9 492€ TTC.

Notes relatives au compte de résultat

Contributions volontaires en nature

	Exercice N	Exerice N-1
RESSOURCES	239 257	**788 881**
Dons en nature		
Prestations en nature		315 894
Bénévolat	239 257	472 987
Total	239 257	788 881
EMPLOIS	-239 257	- 788 881
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		-64 226
Prestations		-251 668
Personnel bénévole	-239 257	-472 987
Total	-239 257	-788 881

L'estimation des heures de bénévolat a été effectuée sur la base de l'engagement estimé des différentes activités de l'association.

Cette estimation fait ressortir un nombre d'heures de 14 284 heures valorisées à la valeur du SMIC en vigueur au 1er janvier 2025 (11.88€) augmenté d'un taux de charges moyen de 41%, soit 16.75 €

La valorisation des contributions volontaires des bénévoles est ainsi chiffrée à 239 257€.